

L'échangeur

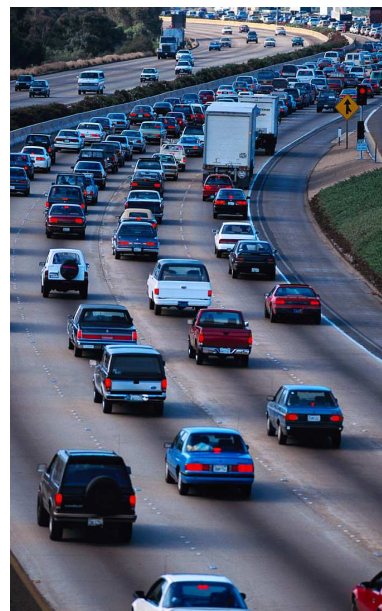
La lettre de l'Association du Camp de César

N° 4. Mai 2008

Samedi 31 mai après-midi

La rocade sud.... comme si vous y étiez

**Rendez-vous à 14 h 30,
parking des salles du Hutreau,
pour un parcours de repérage sur le tracé du projet aberrant
de rocade sud**



Ouverture du contournement nord d'Angers : vigilance extrême

Le 24 avril, le contournement nord autoroutier d'Angers est entré en service. Cet événement, très attendu depuis de nombreuses années, est aussi une échéance capitale pour le projet de rocade sud. Les effets de ce contournement sur la circulation au sud de l'agglomération doivent être mesurés avant que le Conseil général ne prenne une des deux décisions suivantes : confirmer (car les études et les acquisitions foncières sont en cours) le lancement de la rocade sud ; décider d'abandonner ce projet que notre association dénonce depuis plus de 14 ans. Cette obligation de mesurer le trafic au nord est inscrite officiellement dans le Schéma Directeur de la Région Angevine de 1996. « *L'opportunité de la réalisation de la liaison sud (petite et grande), devra être appréciée au regard de l'évaluation des effets de la mise en service du contournement nord d'Angers* » (rapport de présentation, p. 142)...*les hypothèses conduisant à la nécessité de réaliser le projet de liaison sud seront vérifiées 6 mois après la mise en service de l'A11* ».

Encore faut-il que ce nouveau contournement nord soit réellement efficace. Nous en sommes encore bien loin :

« L'utilisation » du contournement devrait être gratuite pour les automobilistes de l'agglo. Or la gare de péage de Saint Jean-de-Linières intercepte les usagers de l'Ouest de l'agglomération. Autant dire qu'ils ont intérêt à continuer à emprunter la voie sur berges.

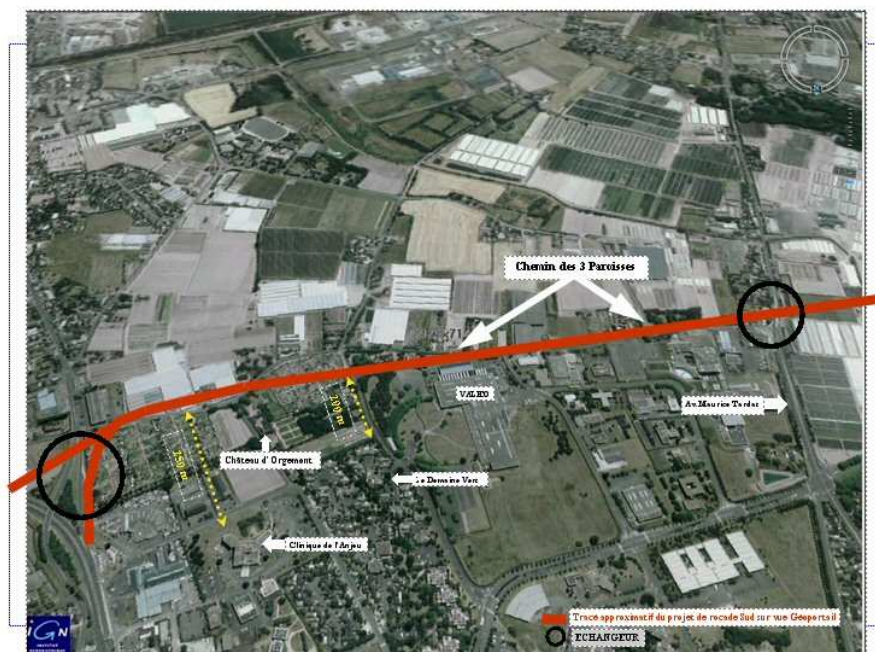
« L'échangeur » complet au niveau de Carrefour Saint Serge n'est pas réalisé. Le semi-échangeur actuel ne permet pas aux automobilistes venant de Monplaisir, de St Serge, du boulevard du Doyenné....d'emprunter le nouveau contournement.

Deux insuffisances majeures qui fausseront, en le minimisant, l'impact du contournement nord.

Comme le fait justement observer la Sauvegarde de l'Anjou qui a demandé à France Nature Environnement de saisir la Commission Nationale du Débat Public, « *il est à craindre qu'un délai aussi restreint que 6 mois ne permette pas une analyse objective de l'ensemble de ses effets, notamment au regard de ses impacts sur un aménagement durable du territoire, dans le sens des orientations retenues lors du Grenelle de l'Environnement* ».

Site : www.campdecesar.org et www.gemmoiseries.org

E-mail : a.ratour@unimedia.fr Tel : 06 73 23 54 61



Une balafre rouge comme une blessure....C'est le projet de rocade sud d'Angers.

Comme vous ne l'avez jamais vu, au plus près des zones habitées.

Comme le Conseil général et Angers Loire métropole, pourtant grands défenseurs du développement durable, ne vous le montrent jamais.

Car le projet, annoncé pour 2015, est peu présentable. La saignée d'une 2 X 2 voies, une circulation prévue de 50 000 véhicules/jour.

La pollution atmosphérique et sonore garantie, sous les vents d'ouest, pour 16 000 personnes.

La disparition de l'emploi dans les terrains horticoles.

La destruction d'une nature préservée aux portes d'Angers...

Réveillons-nous, ce n'est encore qu'un cauchemar. Il est encore temps d'agir.

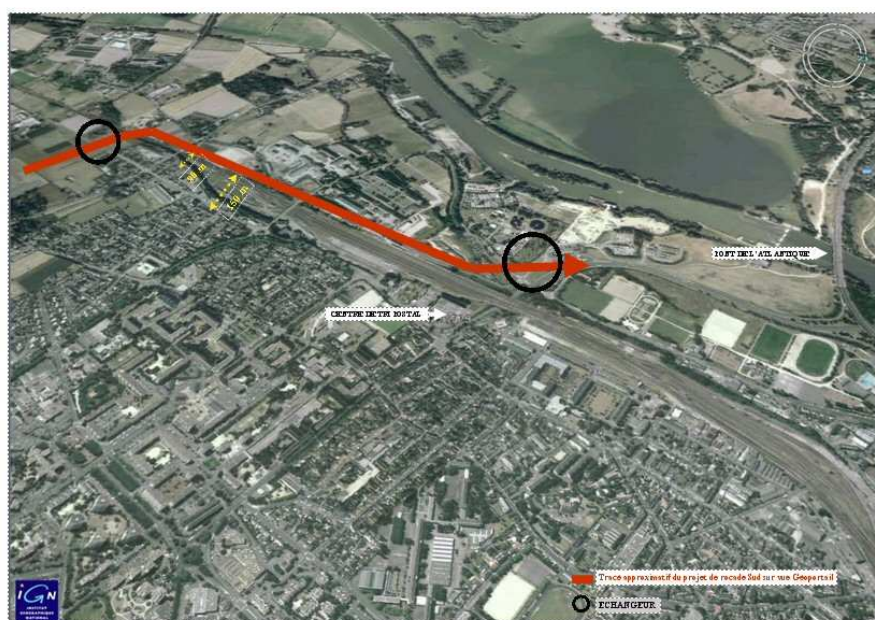
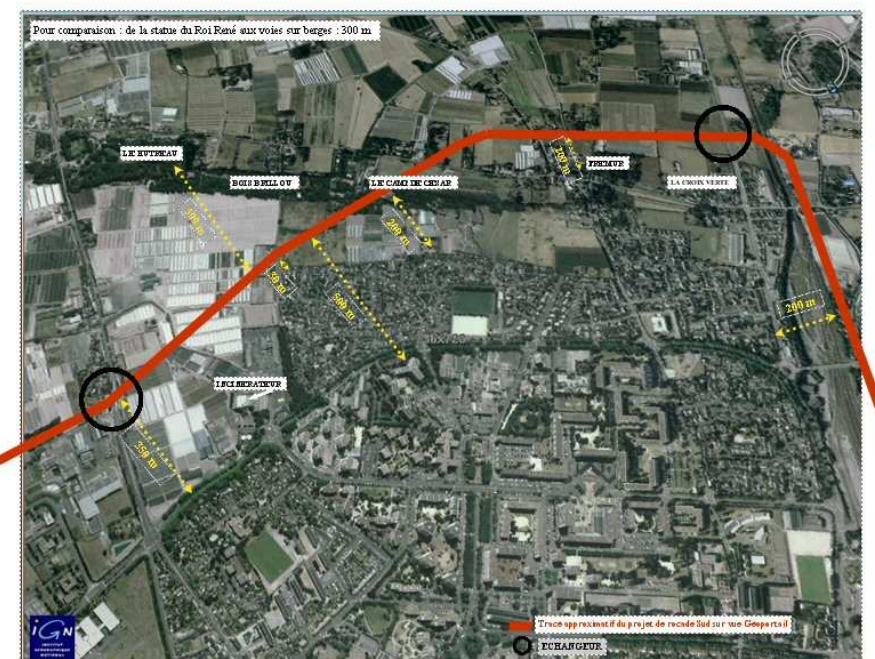
Il ne tient qu'à vous, citoyens, associations, de prendre votre destin en main.

Continuez à vous informer, informez ceux qui ne le sont pas.

Faites connaître votre opposition en haut lieu.

N'hésitez pas à faire suivre au plus grand nombre ce message et ces vues d'une catastrophe annoncée.

Seules les batailles qui ne sont pas engagées sont perdues à l'avance.





"Le Hutreau, sur la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire, est un exemple des grands domaines nés au contact de la ville. Sa situation est exceptionnelle, sur une crête rocheuse orientée nord-ouest/sud-est, dominant d'un côté Sainte-Gemmes-sur-Loire et de l'autre les quartiers sud d'Angers (...). Ouvert au public (...), le parc de près de neuf hectares est très apprécié".

Un jugement élogieux sur le parc du Hutreau extrait du site Internet de la Ville d'Angers. "Exceptionnelle", mais certainement pas "appréciée", serait l'arrivée brutale de la rocade sud. Anéanti le cadre de vie préservé que des centaines d'habitants avaient cru trouver au sud de la Roseraie. Terminé à jamais le plaisir de la balade pour des centaines de promeneurs, seuls ou en familles. Détruits sans retour les exploitations horticoles et les emplois de travailleurs venus souvent de la Roseraie. D'un seul regard sur la vue aérienne jointe à ce message, vous aurez tout compris. Développement durable ? Bien sûr. Celui de la pollution atmosphérique, du bruit et du regard, de la disparition de terres riches. Tous ensemble, ne laissons pas faire le Conseil général et la Ville d'Angers, promoteurs de la rocade sud !!!

Pour être plus forts, soyons encore plus nombreux

Association du Camp de César
 Chez Alain RATOIR Route de la Roche , 49130 SAINTE GEMMES-SUR-LOIRE Tel : 06 73 23 54 61

Nom / Prénom.....
 Adresse.....

 Tel :E-Mail :

Souhaite (ré)adhérer à l'Association du Camp de César
 Je joins le montant de ma cotisation pour l'année 2008 : 12 € par adhérent; 24 € pour un couple.
 Cotisation de soutien à partir de 15 € par adhérent.

Signature :

Concertation rocade sud : la Commission nationale du débat public saisie

La « concertation » avec le public est prévue par le Code de l'Urbanisme pour les opérations en milieu urbain dont le coût dépasse 1.9 M €. Le Conseil général a lancé la concertation sur le projet de rocade sud au beau milieu des campagnes municipales et cantonales. Une période tumultueuse qui ne s'y prêtait vraiment pas. Cela a conduit la Sauvegarde de l'Anjou qui veut "un vrai débat, large et démocratique", autour du projet à saisir, via sa fédération « France Nature Environnement », la Commission nationale du débat public. Cette autorité administrative indépendante veille au respect des bonnes conditions d'information du public. Elle a demandé au Conseil général de lui fournir le dossier du projet de rocade sud afin de pouvoir l'examiner et se prononcer sur la demande d'un débat public. Sur le fonds, la Sauvegarde de l'Anjou soulève plusieurs bonnes questions. Pourquoi lancer cette consultation alors que le contournement nord n'est pas ouvert (ses effets amèneront le Conseil général à décider de réaliser ou non la rocade sud) ? Le risque de renforcer l'utilisation de l'automobile, contraire à l'esprit du Plan de déplacements urbains, n'est pas évoqué. Celui de contrer les transports en commun (comme le tramway) non plus. Enfin, la concertation ne porte non plus sur l'opportunité de la rocade en matière d'aménagement du territoire.

Panne d'essence, panne de sens

Une rocade demain...Pour quelles voitures après-demain ? Le baril de pétrole dépasse désormais les 100 dollars. Nous commençons à vivre dans un environnement durable de pétrole cher. Dès 2020-2025, l'augmentation de la demande ne pourra pas être satisfaite. Pour un certain nombre de spécialistes, ce moment est beaucoup plus proche de nous. Il faudra réduire fortement la consommation. Un véritable scénario de rupture.

Le monde occidental avait peut-être besoin de se réveiller en matière d'énergie. Economie des sources fossiles, relance du nucléaire et du charbon, appel aux énergies renouvelables du soleil, du vent, tout est bon pour conserver des approvisionnements pour les activités économiques et les besoins des citoyens.

La panne d'essence, le Conseil général et Angers Loire métropole donnent l'impression d'apporter leur contribution pour l'éviter. Ils ont lancé une démarche PDE (Plan de déplacements d'entreprises) qui concerne respectivement 1 500 salariés et 3 600 salariés (avec la Ville d'Angers). Le Conseil général (1 500 salariés) a lancé en septembre dernier sa centrale de covoiturage pour les 750.000 habitants du Maine-et-Loire. A la Ville d'Angers (3 600 salariés avec Angers Loire Métropole), des parkings, casiers, vestiaires sont à disposition des agents à vélo. Les deux collectivités sont partenaires des Co-mobiles qui visent à accroître la sécurité, préserver l'environnement... et générer des économies destinées à sensibiliser les 700 employeurs de plus de 50 salariés de Maine-et-Loire.

Mais dans le même temps, le Conseil général est maître d'ouvrage de la rocade sud. Angers Loire métropole la réclame tout en proclamant que « *la qualité du cadre de vie, déjà élevée, doit être préservée notamment par des actions fortes sur les énergies et les pollutions* » (Contribution pour le contrat de projets Etat-Région et la politique régionale européenne 2007-2013)..

La Ville d'Angers n'est pas en reste, sans souci excessif de ses citoyens « du sud ». Le 28 mars, lors d'une réunion sur le thème de l'Aménagement du quartier sud d'Angers, Frédéric Béatse, adjoint au maire, a confirmé que la rocade sud projetée serait réalisée en surface et non enterrée comme le contournement nord. Trop cher, voyons ! La santé des milliers d'habitants des quartiers sud d'Angers vaudrait-elle moins cher que celle des centaines d'habitants « du Nord » ? Frédéric Béatse a, par ailleurs, ajouté que la pollution due à la rocade ne serait pas plus importante que celle enregistrée dans d'autres secteurs de l'agglomération. Manifestement, l'édile manque d'information quant à l'importance du trafic prévisionnel et des nuisances qui en découleraient !

Pas de doute, on est bien en panne de sens !.

www.campdecesar.org

E-mail : a.ratur@unimedia.fr Tel : 06 73 23 54 61
ASSOCIATION DU CAMP DE CÉSAR
pour la protection de l'environnement